

CONVOCAATION

Par la présente les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à sa prochaine séance qui se tiendra au Centre Culturel, salle des fêtes, rue du Village à Junglinster, **vendredi, le 27 octobre 2023, à 08:15 heures** pour délibérer sur le présent

ORDRE DU JOUR

En séance publique :

1. Informations au conseil communal et signature des délibérations de la séance du conseil communal du 22 septembre 2023.
2. Approbation d'un contrat de collaboration.
3. Adoption d'une modification du plan d'aménagement général au niveau des secteurs et éléments protégés d'intérêt communal.
4. Adoption du projet d'aménagement particulier « nouveau quartier » à Godbrange, lieu-dit « Ennert der Häerdchen ».
5. Exigence d'une indemnité compensatoire pour une cession inférieure au quart de la surface totale dans le cadre du plan d'aménagement particulier -NQ « Um Groëknapp » à Graulinster.
6. Adaptation du montant de la participation financière des parents d'élèves aux frais des colonies de vacances.
7. Approbation d'un contrat de bail.
8. Approbation d'actes notariés.
9. Décision sur un avenant d'un acte notarié.
10. Approbation d'un avenant d'une convention.
11. Nomination des délégués et représentants dans diverses commissions de surveillances et auprès d'organismes divers.
12. Questions au collège des bourgmestre et échevins.

En séance à huis clos

13. Avis concernant un contrat de bail.

Pour le collège des bourgmestre et échevins
le bourgmestre le secrétaire ff



ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00-12h00
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu